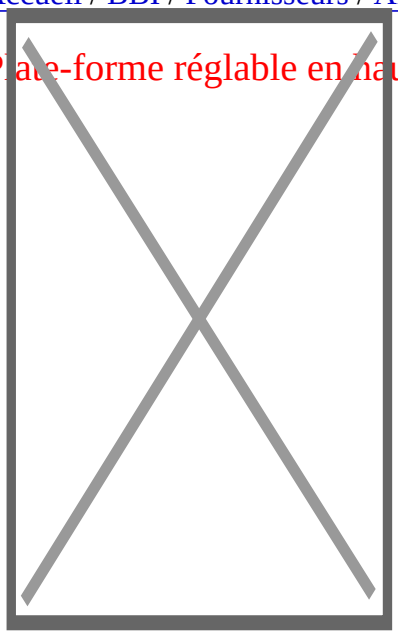
mars 2011

Fortal

Plate-forme réglable en hauteur



La plate-forme individuelle PIR en aluminium proposée par Fortal dans les deux versions quatre à sept marches (hauteur de travail de 3,7 m) et sept à dix marches (hauteur de travail de 4,45 m) a été conçue pour être utilisable par un opérateur seul.

Cette PIR possède plusieurs fonctionnalités intéressantes. Tout d'abord, dotée de goupilles automatiques, elle se règle très facilement en hauteur. Ensuite, son garde-corps étant rabattable, elle se replie complètement et dépasse pas dans cette configuration 500 mm d'épaisseur. Pour finir, elle est roulante grâce à ses deux roues de diamètre 175 mm.

Conforme à la norme NFP 93352, la PIR permet de travailler dans des conditions sécurisées.

Elle dispose ainsi de marches en aluminium antidérapantes (profondeur 80 mm), d'une plate-forme de 590 x 440 mm en aluminium strié et de stabilisateurs réglables.

Sa charge d'exploitation est de 150 kg.